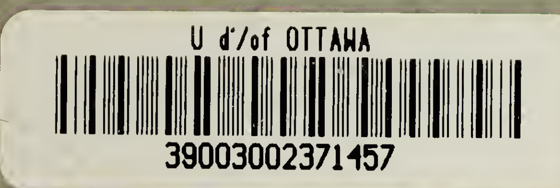
PQ
1722
.R49
1894

BOILEAU ET SILVIE

PAR
AUGUSTE REY



NOTES SUR MON VILLAGE

BOILEAU

ET

SILVIE

PAR

AUGUSTE REY

ANCIEN MAIRE DE SAINT-PRIX



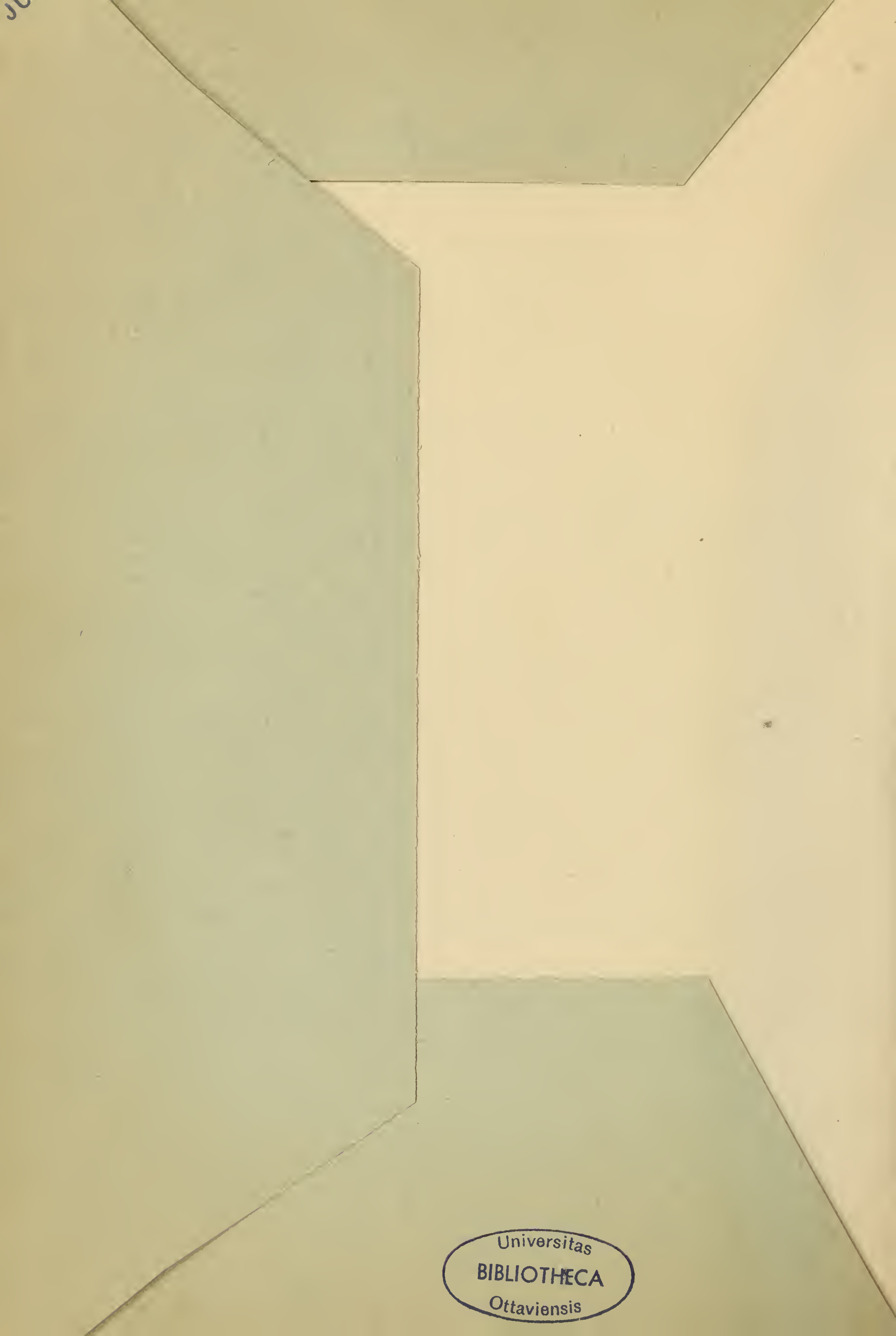
A PARIS

CHEZ H. CHAMPION, LIBRAIRE

9, QUAI VOLTAIRE, 9

1894




Universitas
BIBLIOTHECA
Ottaviensis

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

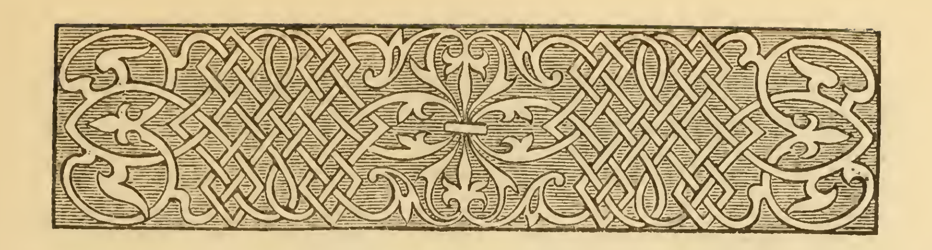
http://www.archive.org/details/boileauetsilvie00reya

BOILEAU

ET

SILVIE

PQ
1722
.R49
1894



BOILEAU ET SILVIE

Le *Supplément des Antiquités de Paris*, publié en 1639, peu avant le temps qui va nous occuper, donne, sous le titre « du lieu de Saint-Prix », la page suivante[1] :

A cinq lieues de Paris, et deux de Montmorency, du même côté, est le village de Saint-Prix, célèbre pour la dévotion qu'une bonne partie de la France a à ce saint martyr, vu qu'au mois de juillet, le douzième, jour de sa fête, et le dimanche ensuite, il s'y trouve si grande quantité de peuple, tant de Paris que de divers endroits, qu'il n'est presque pas possible d'entrer en l'église, et, tout le long de l'année, ce ne sont que pèlerinages pour des personnes impotentes des bras et des jambes, dont plusieurs, selon leur foi, en ont ressenti de grands soulagements ; beaucoup de miracles s'y sont faits, qui rendent la vénération plus ardente ; son autel est tout entouré de potences[2], mains, jambes et pieds de

---

[1] *Supplément des Antiquités de Paris, avec tout ce qui s'est fait et passé de plus remarquable depuis l'année 1610 jusqu'à présent;* par D. H. I., avocat au parlement (Jobert ?). Paris, 1639, in-4°, p. 96.

[2] Ce sont des béquilles.

cire, les uns les y ayant laissées (*sic*) après avoir reçu guérison; les autres, pour l'accomplissement du vœu qu'ils y font, y laissent ces jambes et bras de cire.

Le sanctuaire de Saint-Prix, fréquenté surtout par le peuple, nous dit-on, attirait aussi parfois les beaux esprits. L'un d'eux a conté son pèlerinage et sa déconvenue; cas extraordinaire assurément, et qui ne prouve rien contre la foi des autres : il n'avait pas, au fond, le désir d'être guéri. Il était poète ; écoutez sa plainte :

J'ai beau m'en aller à Saint-Prit.
Ce saint, qui de tous maux guérit,
Ne saurait me guérir de mon amour extrême.
Belle Philis, il le faut avouer,
Si vous ne prenez soin de me guérir vous-même,
Je ne sais plus du tout à quel saint me vouer.

Quel rimeur a tourné cela? — Chaulieu ? — Benserade? — Sûrement quelque profès en l'art des ruelles. — Non, vous en êtes à la fois très près et très loin. L'auteur de cette épigramme, — ainsi parlait-on alors, — ne la récitait que pour s'en moquer, et pour en faire voir le ridicule : « Quand je mourrai, disait-il en riant, je veux la laisser à M. de Benserade. Elle lui appartient de droit ; j'entends pour le style. » Le tour de main était en effet celui de Benserade ; mais la main, — qui l'eût dit ? — celle de Boileau. Ainsi le satirique du grand siècle,

De tout faux bel esprit l'ennemi redouté,

confessa-t-il que, dans un écart de jeunesse, il avait dérobé une fleur au jardin des Précieuses.

Le zèle indiscret d'un Brossette, l'avocat lyonnais, commentateur et confident de Boileau, a conservé le madrigal; n'osant pas, cependant, après cette condamnation qu'il rapporte lui-même, le mettre au rang des œuvres avouées, il

l'a relégué dans le demi-jour d'une note, au bas de la page [1]. Mais ce n'est pas à nous de railler sa dévotion, puisqu'elle a perpétué le souvenir de cet événement : Boileau est venu à Saint-Prix.

En quel temps ? En quelle compagnie ? Belle matière pour l'historien du village ! Il n'aura garde de la laisser échapper. Que les personnes de haute littérature ne se hâtent pas de sourire de sa gravité et de sa découverte. Les petites choses tiennent à de plus grandes ; il est possible que tout ne soit pas à dédaigner, pour les commentateurs et les biographes de Despréaux, dans le mince tribut offert par Saint-Prix à la mémoire du poète.

I

Relisons le quatrain bien connu [2] :

Sur le portrait
de Rocinante, cheval de don Guichot.

Tel fut ce roi des bons chevaux,
Rocinante, la fleur des coursiers d'Ibérie,
Qui, trottant jour et nuit, et par monts et par vaux,
Galopa, dit l'histoire, une fois en sa vie.

Brossette en prend occasion pour raconter cette anecdote : « L'auteur fait ici le portrait d'un méchant cheval sur lequel, étant fort jeune, il avait été voir sa maîtresse au village de Saint-Prix, près Saint-Denis (voyez *Poésies*

---

[1] *Œuvres de M. Boileau-Despréaux, avec des éclaircissements, etc., rédigés par M. Brossette, augmentés, etc., par M. de Saint-Marc.* Paris, David et Durand, 1747, 5 vol. petit in-8. T. II, p. 389.

[2] *Œuvres*, édit. Saint-Marc, même page.

diverses, IV). Il avait fait de ce voyage une relation en vers et en prose, et M. de La Fontaine, auquel il la montra, s'arrêta principalement aux quatre vers qui sont ici. Il supprima le reste. Il se souvenait pourtant d'une autre épigramme qui faisait partie de cette relation. » C'est celle que nous avons transcrite plus haut.

Les éditeurs de Boileau datent ces bluettes de 1656 à 1660. Remarquons, en passant, que 1656 est précisément l'année où Chapelle et Bachaumont firent leur voyage aux Pyrénées, et en donnèrent ce récit, moitié prose, moitié vers, qui devint le point de départ d'une mode et d'un genre, et fut imité par La Fontaine lui-même[1]; l'idée était dans l'air. Boileau faillit enlever cette gloire, qu'il jugeait médiocre d'ailleurs, de tourner un voyage en vaudeville. Il trouvait que son ami Chapelle avait acquis à bon marché sa renommée[2] : en quoi il a eu raison, malgré Voltaire. Le genre a vieilli ; les modernes ne l'ont pas renouvelé[3].

« Voyez *Poésies diverses* », disait Brossette, tout à l'heure, pour abréger. En s'y reportant, on saura quelle était la « maîtresse » que le jeune cavalier allait voir à Saint-Prix : « une fille fort spirituelle, nommée Marie Poncher, qu'on appelait dans le monde Mlle de Bertouville. Cette aimable et vertueuse personne[4]... » Mais j'interromps l'auteur au milieu de sa phrase, parce que de ce peu de mots naissent plusieurs questions qu'il faut éclaircir avant de l'écouter davantage.

---

[1] Jean de La Fontaine, *Relation d'un voyage de Paris en Limousin*. Paris, Delagrave (dans la collection des *Voyages des Poètes français*).

[2] *Œuvres*, édit. Daunou, t. I, p. lxxiij.

[3] Pas même Musset et Nodier, dans leur voyage à Pontchartrain, sujet d'une « odyssée cadencée » publiée dans l'*Année des poètes*, chez Fischbacher.

[4] *Œuvres*, édit. Saint-Marc, p. 425. J'écris « Bertouville », au lieu de « Bretouville », qui a été admis jusqu'ici sur la foi de Brossette ; j'en donnerai plus loin les motifs.

« L'aimable et vertueuse personne » dont il parle était ainsi une fille du meilleur monde, digne du pur hommage des vingt ans de Boileau. « Maîtresse » doit s'entendre dans un sens très usité au XVIIe siècle, et que le nôtre ne connaît plus guère. Ces vers de Malherbe l'assimilent à la dame des anciens chevaliers :

L'on ne peut trop louer trois sortes de personnes :
Son saint, sa maîtresse et son roi.

Un roman semble commencer, dont il faut définir les personnages. Pour Boileau, ce qui le touche alors est fort connu ; il n'avait pas beaucoup plus de vingt ans, et venait à peine de descendre de cette guérite, située au-dessus du toit paternel, où l'on avait logé sa triste enfance.

Fils, frère, oncle, cousin, beau-frère de greffier,

il étudiait la procédure chez le greffier du parlement, son beau-frère, Jean Dongois; il se faisait recevoir avocat, sans aller plus loin qu'une première cause.

Son père, soixante ans au travail appliqué,
En mourant, *lui* laissa, pour rouler et pour vivre,
Un revenu léger et son exemple à suivre.
. . . .
Dans la poudre du greffe un poète *naissait*.
. . . .
Dès lors, à la richesse, il fallut renoncer [1]...

Ainsi la vie s'annonçait pour lui médiocre, incertaine. D'une façon précise, il trouva dans le patrimoine paternel douze mille écus et une petite noblesse, si jamais il y eut noblesse ailleurs que dans un mémoire payé fort cher à un généalogiste mal famé et dans un arrêt critiqué par les

[1] *Œuvres*, édit. Saint-Marc, Épître V, vers 112, 108 et s., 116, 119.

d'Hozier et les Clairambault. Le clerc de Dongois se croyait simplement alors « né d'aïeux avocats ». Tel se présente, en sa jeunesse et en sa modestie, échappé de basoche, avocat naïf, poète à peine éveillé, ce Nicolas qui aurait été amoureux et accueilli de Mlle Poncher.

Il est plus long de dire la naissance de cette jeune fille.

Les Poncher, famille peu ancienne, quelques prétentions qu'elle ait eues, s'annoncent pompeusement, au musée du Louvre, par une statue de chevalier couchée sur un tombeau : un financier du XVIe siècle gît dans cette armure. Le plus connu est Étienne, évêque de Paris, puis archevêque de Sens, chancelier, homme d'État éminent, mêlé aux grandes affaires de l'époque. Le *Journal d'un bourgeois de Paris sous le règne de François Ier* lui consacre une seule ligne, mais qui a son prix : « Il était très homme de bien en son temps. » Son neveu François, — fils de Louis, — qui le remplaça à l'évêché de Paris, n'y montra aucune vertu. Encore plus indigne de lui fut, peut-être, son neveu Jean, — fils de Jean, — général du Languedoc, puis trésorier des guerres, un financier de l'école de Semblançay, et qui eut la même fin : il fut pendu [1]. Il y eut une histoire horrible de cadavre disputé entre les gens de justice et la famille, et finalement mis en pièces, pour abréger la honte du gibet [2]. Depuis, on a douté de la culpabilité de ce malheureux, comme de celle de Semblançay. Les amnisties d'ailleurs ne tardaient guère, et le lustre d'une famille ne souffrait pas d'une pareille tragédie [3]. Un fils du supplicié, s'appelant Étienne

---

[1] Le 24 septembre 1535.

[2] *Journal d'un bourgeois de Paris sous le règne de François Ier.* Paris, Renouard, 1854; édition Lalanne, p. 437, 455, 462.

[3] Les procès de financiers ont été maintes fois revisés par l'histoire. Voici sur celui de Poncher une note qui expliquera le doute dont j'ai parlé : « Sous François Ier, Jean de Poncher, accusé par Renier Gentil, italien, son commis, qui lui avait dérobé ses quittances, et ne pouvant se justifier faute de cela, fut pendu en l'an 1528 (date erronée, nous le savons), et le même Gentil, accusé

comme son grand-oncle, fut archevêque de Tours; un second, vice-président de la chambre des Comptes; un autre, maître des requêtes; une fille, enfin, épousa son cousin Jacques Hurault, frère du chancelier de Cheverny [1].

Ces Poncher se sont fait connaître à Saint-Prix, et m'ont donné quelque temps l'illusion qu'à les suivre j'arriverais à mon but. Il existe aux archives de Versailles une déclaration des biens du prieuré de Saint-Prix, déclaration faite en 1551 par André d'Asnières, le prieur d'alors [2]; un champ y figure, situé du côté de Saint-Leu, vers le clos Saint-Denis, et confinant « à M. le trésorier Poncher », et, dans la forêt, une pièce « tenant des deux côtés à monsieur Boileau ». Coïncidence curieuse, coïncidence pure. Ce Boileau était-il un aïeul du nôtre? Je l'ignore; mais la filiation est manifestement interrompue dans l'autre famille; de la date de la déclaration ci-dessus à l'époque de Mlle de Bertouville, un siècle s'est écoulé, pendant lequel la descendance de Jean Poncher a fini, et sa fortune est tombée en des mains imprévues.

Heureusement, une autre voie s'est offerte à nous : le trésorier eut un frère, François, seigneur du Tremblay, conseiller au parlement, qui épousa Jeanne de Hautbois. La Chenaye-Desbois n'en a pas parlé; pourquoi? C'est, on nous assure, parce qu'il fut le chef d'une famille disqualifiée, pendant un temps oubliée, disparue. L'aventure ne laisse pas d'étonner, et l'on est pris de doute particulièrement quand on la découvre dans un de ces procès en contes-

---

depuis par un homme qui avait été son domestique et qui était lors président aux Enquêtes, et les quittances qu'il avait prises ayant été trouvées chez lui, fut aussi pendu, et la mémoire de Poncher rétablie ». Bibl. nat. Mss. *Pièces originales*, vol. 2327, PONCHER, n° 374.

[1] Voici tous les noms : Étienne, Nicolas, Jean et Marguerite. Leur père avait épousé Catherine Hurault.

[2] Fonds de Saint-Martin de Pontoise, carton 46. Voir 1re liasse, cote O.

tation de noblesse où toute supercherie semblait permise ; j'ajoute tout bas : voyez celui de Boileau. Je continuerai mon récit sans me porter caution, auprès du lecteur, de la parfaite sincérité du dossier où je l'ai puisé ; on pourra aller voir après moi aux manuscrits de la Bibliothèque nationale [1], et mieux lire peut-être.

Le fils du conseiller au parlement, qui s'appelait François comme son père, ayant embrassé, l'un des premiers, le parti de la Réforme, fut, « pour ce, contraint de quitter le royaume et tous les biens qu'il y avait, pour se retirer en Allemagne et en Suisse ». On le mit, conformément à la loi, sous la tutelle de son cousin germain Étienne, archevêque de Tours, dont il avait été le secrétaire. Il se fit ministre de la nouvelle religion, et vécut obscurément, ayant, pour sa foi, tout abandonné, patrie, fortune et son nom même. Mais, sur ce point délicat, ne disons rien au delà des textes : « Il avait fait fonction de ministre de ladite religion pendant quarante-cinq à cinquante ans, contraint à ce sujet de déguiser son nom, s'étant fait appeler quelquefois de Cherpon [2], et il s'était enfin retiré en Suisse, où on l'avait

---

[1] Voir particulièrement, parmi les *Pièces originales* déjà citées, les n°s 384, 481 à 484, 502 et 564.

[2] *La France protestante*, — 2e édition, t. IV, col. 301 et suiv., — donne de « François de Cherpont » une biographie fort intéressante, mais singulièrement plus compliquée que celle que j'ai rapidement tracée d'après le dossier de la Bibliothèque nationale. De cet article et de différents passages du *Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français*, que m'a obligeamment signalés l'érudition d'un jeune pasteur, M. Jacques Pannier, il résulte que peu de vies furent aussi ballottées que celle de Cherpont (ou Cherpon). D'abord réfugié en Allemagne, il passa en Suisse, habita Genève en 1554, et fut maître d'école à Neuchâtel en 1557. Revenu en France, ministre à Loudun en 1561, à Paris en 1572, il fut chassé par la Saint-Barthélemy, et retourna à Genève. On le trouve enfin pasteur à la Gravelle en 1583. Combien de luttes aurait-il soutenues pour « mourir en bon catholique » !

Sans manifester de surprise, l'auteur de *la France protestante* fait de ce religionnaire le fils de François Poncher, évêque de Paris et de Jeanne de Hautbois. Au lieu de l'évêque, mettez son cousin François Poncher, conseiller au parlement, et vous aurez la vérité, nous dit-on ailleurs.

vu porter le nom et les armes de Poncher, qui sont *d'or au chevron d'azur, accompagné de trois coquilles de sable.* »

Puis, quel revirement inattendu ! « Il fut retiré de l'hérésie par les soins de ses parents, étant avancé en âge. Il rentra dans l'Église, et mourut en bon catholique. Il s'était mésallié. » En effet, il avait épousé successivement deux filles de bourgeois, l'une de Paris, l'autre d'Orléans. Trois fils qu'il eut d'elles, Jean, Daniel et Abraham [1], revinrent en France, et, à propos d'un procès avec les habitants de Loudun, se firent reconnaître la qualité de noble par la cour des Aides, en 1610. — Le malheur est que nous n'avons point l'arrêt. — Leur patrimoine avait passé dans la famille du trésorier, à cause de la tutelle qu'elle avait eue de leur aïeul fugitif, et, des mains de Marguerite Hurault, la dernière de cette branche, à celles du chancelier de Cheverny, son beau-frère. Pour leur rendre quelques titres dont ils avaient affaire dans leur procès, on les obligea de renoncer à l'héritage de Marguerite, traité assurément léonin, et leur spoliation fut ainsi consommée. La donation au chancelier est de 1580, ce qui fit croire que les Poncher s'éteignirent en cette année. — Voilà une opinion publique gênante.

Cependant Abraham, le seul à considérer ici, tira parti de la connaissance de l'allemand qu'il avait acquise dans sa jeunesse, et se fit recevoir « secrétaire et interprète du roi en la langue germanique... » Marie Le Grand, une fille de bourgeoisie qu'il épousa, — encore une mésalliance, — lui donna cinq enfants, parmi lesquels Laurent, lieutenant aux gardes françaises en 1645, et Rodolphe, truchement au régiment des gardes Suisses en 1654 [2]. Laurent signait les

---

[1] *La France protestante* lui attribue une fille, Sara, et deux fils, François et Jean. La fille aurait épousé, à Genève, en 1580, Étienne Favon, marchand.

[2] Les autres se nommaient François, Denise et Marie.

quittances d'appointements de son emploi : « de Poncher Bertouville[1]. » Ce nom marque le terme de notre longue poursuite : l'officier aux gardes eut une fille appelée Marie, notre héroïne, ainsi placée dans une curieuse généalogie.

Nos réserves sont faites; acceptons désormais la prétention de son aïeul. C'était une Poncher, issue, non de la branche luxuriante des financiers, mais d'un rameau poussé dans l'ombre et dépéri en terre étrangère; une fille noble, peut-être, mais très rapprochée de la roture par sa lignée féminine; spirituelle, elle l'a prouvé, et sans dot. Elle est de plain pied, en vérité, avec le jeune Despréaux; elle a pu le rencontrer sur son chemin, et, l'ayant vu, sans dérogeance y penser.

II

Un nouveau problème est de savoir l'occasion de cette rencontre. La réponse, — qu'on m'en croie sur parole d'abord, — se trouvera dans ces lignes de Brossette : « Mlle de Bertouville était nièce d'un chanoine de Saint-Paterne, au diocèse de Beauvais. » La réponse, ai-je dit, est là; mais il faut quelque effort pour l'en dégager.

Si vous refeuilletez les *Pièces originales* du dossier Poncher, vous finirez par y découvrir, sur un petit papier, long et

---

[1] La signature est « Bertouville »; « Bretouville » est sans doute une mauvaise lecture de Brossette. Je ne connais aucun lieu en France portant le nom de Bretouville, tandis que Bertouville, — que l'on écrit aujourd'hui Berthouville, existe dans le département de l'Eure. M. l'abbé Guéry, aumônier du lycée d'Évreux, très informé de l'histoire de cette région, m'a obligeamment communiqué une liste des seigneurs de Bertouville, interrompue par malheur en 1630. Et Poncher signe « Bertouville » en 1645 ! *Pièces originales*, n°s 260 et 261.

large comme le doigt, et de l'écriture la plus fine, une note concernant le baptême d'un frère de Mlle de Bertouville[1]. La mère de l'enfant s'appelait Jeanne Vialard et le parrain, un oncle évidemment, nommé Claude Vialard, était abbé d'Épernay et archidiacre de Reims. Ces titres ne sont pas ceux de l'oncle signalé par Brossette; mais la *Gallia Christiana*, qui donne la série des abbés d'Épernay, avec quelques mots sur chacun d'eux, concilie aisément nos textes[2]. Le chanoine et l'abbé ne font qu'une seule personne, ayant nom « Claude Violart », mal écrit « Vialard » dans la note-ci-dessus. L'abbé a troqué son bénéfice, en 1645[3], contre un canonicat à la Sainte-Chapelle.

Là, certainement, Boileau s'est lié avec le chanoine ; je n'en ai pas la preuve écrite, mais une explication si naturelle, que personne n'y contredira. Il faut assurer ce premier pas vers la réunion cherchée.

Tout rattachait Boileau à la Sainte-Chapelle : ses origines, les premières habitudes de la vie. Il a passé sa jeunesse dans la cour du Palais, étudiant successivement le droit et la théologie, à l'ombre de l'église où il avait été baptisé. Il est né dans une maison de la sixième chanoinie, située rue de Galilée, une rue de l'enclos. Cette chanoinie eut pour titulaire, entre autres, Jacques Tardieu, qui la résigna, et devint le lieutenant criminel avare bafoué dans la dixième satire[4]. Il avait tenu sur les fonts Jacques Boileau, frère de

---

1 N° 555. « Baptême de Claude, fils de Laurent de Poncher, sieur de Bretouville, capitaine de cavalerie, et de Jeanne Vialard.

« Parrain : Claude Vialard, abbé d'Épernay, chanoine et archidiacre de Reims.

« Marraine : Marie Le Grand, femme d'Abraham de Poncher, secrétaire et interprète ordinaire du roi. »

2 Tome IX, col. 287.

3 Il le possédait depuis 1639.

4 Quelle parenté pour Mme d'Épinay, qui était une Tardieu d'Esclavelles ! Les Tardieu de Maleyssie, anciens propriétaires du château de Maugarny, à Montlignon, sont de la même famille.

Nicolas, futur docteur de Sorbonne, destiné à être le successeur médiat de son parrain, dans la même chanoinie. Chanoine également Gilles Dongois, le neveu de Despréaux, né la même année que lui, son camarade au collège de Beauvais, son compagnon de toute la vie[1]. On voit quels liens nombreux unirent la famille et le chapitre.

Boileau était mieux préparé pour devenir l'historiographe du chantre que celui du roi, et conta plus allègrement l'assaut du lutrin que la campagne de Flandre. Il a écrit dans quelque avis au lecteur de son poème, afin de calmer les susceptibilités du voisinage : « Principalement les chanoines de la Sainte-Chapelle sont tous gens, non seulement d'une fort grande probité, mais de beaucoup d'esprit, et entre lesquels il y en a tels à qui je demanderais aussi volontiers leur sentiment sur mes ouvrages qu'à beaucoup de Messieurs de l'Académie. » Puis il assurait qu'il avait eu soin de faire ses personnages d'un caractère « directement opposé » au caractère de ceux qui desservaient cette église[2]. La vérité, connue depuis longtemps, est qu'il eut moins de scrupules, et qu'il mit en scène au moins cinq chanoines, sans compter les chapelains et les personnages accessoires[3]. Peu importe d'ailleurs ; le passage cité prouve surtout que le monde de la Sainte-Chapelle était à ce point ouvert et

---

[1] Gilles Dongois, né le 9 mars 1636, fut élevé, au collège, avec son frère aîné, Nicolas, et ses trois oncles, Gilles, Jacques et Nicolas Boileau. Il était fils de Jean Dongois, greffier de la Grand'Chambre du parlement de Paris. Son frère Nicolas fut greffier en chef du même parlement, « l'illustre M. Dongois », comme dit Despréaux dans une note de la sixième épître.

[2] *Œuvres*, édit. Saint-Marc, t. II, p. 177.

[3] Voici les noms des douze chanoines, en 1672, dans l'ordre des chanoinies : Danse, du Tronchay, Gobert, Barjot, Aubery, de Broglio, Dongois, Barrin, — qui était en même temps chantre, — Le Cyrier de Neufchelles, Olivier, Le Fèvre de l'Aubrière, du Fos. On sait que Danse, Aubery, Tardieu de Gaillerbois, prédécesseur de Broglio, Le Fèvre et Barrin figurent dans *le Lutrin*. Danse, Aubery et Le Fèvre, sous les noms de Évrard, Allain et Fabri, sont très nettement ridiculisés.

familier à l'auteur du *Lutrin*, qu'il dut se défendre d'y avoir choisi ses modèles.

Concluons donc que l'invraisemblable serait qu'il n'eût pas connu Violart. Sûrement, il fréquenta sa maison, qui était celle de la cinquième chanoinie, — toutes ces demeures canoniales se touchaient; — il y vit sa nièce, distingua cette agréable compagne de ses dernières années; voilà, sans forcer les choses, nos jeunes gens réunis. Tout n'est pas dit cependant; le chemin leur reste à faire de la cour du Palais à Saint-Prix. Là est le rendez-vous signalé dès le début et où il faut les conduire, parce que, là seulement, l'historien du village a le droit de s'emparer d'eux.

Le passage, ou, si l'on veut, la transition est inattendue et fort simple; Boileau, qui s'y connaissait, l'eût appréciée. Claude Violart n'était pas seulement chanoine et prieur de Saint-Paterne, comme on l'a dit jusqu'ici, mais en même temps prieur de Saint-Prix, — de notre Saint-Prix. — Le bonhomme cumulait; le cas n'était pas rare. Gilles Dongois nous l'apprend, dans ses *Mémoires pour servir à l'histoire de la Sainte-Chapelle du palais royal de Paris*[1]. Il donne, à propos de chacune des douze chanoinies, — numérotées comme des fauteuils à l'Académie française, — la liste de ceux qui les ont occupées, avec quelques traits de leur carrière. Voici dans son entier la notice consacrée à Violart; le lecteur ira tout droit au point où je ne suis arrivé qu'après beaucoup d'hésitations et de circuits. « Claude Violart, natif de Reims, fut reçu le 31 décembre 1644, au lieu d'Antoine Loisel, auquel il donna l'abbaye d'Épernay, au diocèse de Reims, pour cette chanoinie. Il

[1] *Recueillis par M. Gilles Dongois, chanoine de la même église, prêtre licencié en théologie, conseiller en la chambre souveraine du clergé et en celle du diocèse de Paris. — Revus et mis en ordre après son décès.* — Archives nationales, LL 630, 631, 632. Ces trois volumes sont trois copies des mêmes mémoires, avec certaines différences qu'il n'y a pas lieu de signaler ici.

avait été archidiacre de Reims, et posséda sa chanoinie, avec les prieurés de Saint-Prix, proche Paris, de Saint-Paterne, faubourg de Pont-Sainte-Maxence, jusques à sa mort, arrivée au mois de février 1662, par une apoplexie qui le prit; il est enterré à la basse chapelle. » Ajoutons qu'il succéda, dans le prieuré de Saint-Prix, à Antoine de Montholon et à Pierre Doizet, chanoines comme lui de l'église de Reims. Ce fut une série de trois prêtres de la même origine, interrompue après Violart [1].

La suite de notre histoire est aisée à comprendre ; le prieur, à de certaines époques, allait à Saint-Prix toucher le fermage de la dîme, cueillir les fruits de son jardin, disputer avec le curé, Messire Robert Cuvernon, docteur de Sorbonne, comme fut Jacques Boileau. Il y avait une vieille querelle, incessamment reprise, entre prieurs et curés : ceux-là voulant réduire ceux-ci au rang de vicaires perpétuels, pour jouir, à titre de curés primitifs, de tous les droits honorifiques et utiles. Doizet, Montholon et, avant eux, un prieur avocat au parlement, Guillaume Dompoint avaient plaidé là-dessus. L'histoire de maint prieuré a été écrite par des procureurs [2].

Le voyage de Saint-Prix était de quatre grandes lieues, et le vieux prêtre réclamait l'assistance de Marie Poncher ; mais

La solitude effraie une âme de vingt ans.

Pour y faire diversion, un jour, on invita Despréaux.

---

[1] Archives départementales de Seine-et-Oise. On peut consulter aussi, à la bibliothèque de Pontoise, un *Extrait de l'histoire manuscrite de l'abbaye de Saint-Martin par dom Racine, religieux de la congrégation de Saint-Maur, mort à Saint-Denis en France, en 1577*. La publication de cet ouvrage est due à Pihan de la Forest.

[2] Voir à la Bibliothèque nationale : *Factum pour Me Robert Cuvernon, curé de Saint-Prix, contre Me Claude Violart, prieur de Saint-Prix*. (S. l. n. d.) in-4°. — Collection Thoisy, 283, f° 292.

Libre au lecteur de supposer que, la famille du jeune homme ayant conservé à Saint-Prix le bien que nous lui avons connu en 1551, celui-ci saisit, pour aller au village, le prétexte de quelque surveillance à exercer, et rencontra, comme par hasard, celle qu'il savait là. Une chose certaine est qu'il y courut de toute la vitesse des jambes de Rocinante.

III

A Saint-Prix, le voyageur, arrivant la première fois, pouvait hésiter, car il y avait deux prieurés : l'un en face de l'église, l'autre à côté. Un paysan consulté eût dit bonnement : « C'est ici le prieuré blanc ; là le prieuré noir. » Suivant l'usage populaire, on les désignait par la couleur de la robe des moines collateurs de ces bénéfices. Le premier, appelé prieuré du Bois-Saint-Père, et dont le siège primitif était dans la solitude du vallon de Sainte-Radegonde, dépendait de Saint-Victor de Paris. L'autre, le prieuré de Saint-Prix proprement dit, membre de Saint-Martin de Pontoise, était celui où Despréaux avait affaire.

S'il avait frappé par mégarde à la porte du prieuré blanc, il eût été surpris, sans doute, d'y trouver un religieux appelé Sevin ; c'était le nom du professeur sous lequel il avait fait sa troisième au collège de Beauvais, et qui, reconnaissant ses dispositions, l'avait encouragé à suivre la carrière poétique[1]. J'ai été trompé moi-même par la fausse lueur de ce rapprochement, jusqu'au jour où la rencontre de Claude Violart a tout éclairci.

---

[1] *Œuvres*, édit. Berriat-Saint-Prix, t. I, p. xxvij. — Édition Saint-Marc, t. I, p. xxxiv.

Le prieuré noir nous est fort connu. Des déclarations de 1551, de 1730, et de 1746[1] en ont donné les traits sommaires ; puis, la Révolution l'ayant adjugé en bloc à un spéculateur jacobin, le cadastre de 1832 l'a trouvé intact, et tel on l'a vu jusqu'en 1840, où il fut morcelé et vendu[2]. La contenance, d'un hectare environ, avait à peine varié en trois siècles ; les bâtiments restaient pareillement situés et disposés, s'appuyant d'un côté à la terrasse du cimetière, de l'autre au mur de l'église. Une baie intérieure s'ouvrait dans ce mur commun, sur un bas côté, et permettait de voir de là, comme d'une tribune, l'affluence des pèlerins et la célébration des offices. Lebeuf remarquait avec raison que le prieuré et l'église paroissiale ne formaient alors « qu'un seul et même édifice »[3].

La grande porte de la cour est encore debout, à vrai dire ruinée, tenant à peine; c'est celle du jardin presbytéral de nos jours. Au delà des bâtiments, s'ouvrait le jardin, « à l'endroit où le village forme une espèce d'amphithéâtre, qui est aperçu de Paris ». L'enclos avait pour limite au levant le jardin et le bois de l'école actuelle ; au couchant et au nord, il était bordé, sauf l'enclave de l'église et du cimetière, par le chemin de la Croix-Jacques et celui qui passe sous la Solitude ; au sud, il descendait jusqu'à la grande rue, comprenant même, selon les prieurs, la fontaine aujourd'hui communale, miraculeuse dans le temps du pèlerinage. Des terrasses successives s'étageaient sur la pente, « partagée en un fruitier et un potager », avec « une étoile plantée de charmille ».

Tel est le cadre des promenades du poète et de son amie :

---

[1] Il a déjà été question de la première déclaration à la page 7 ; les deux autres sont classées dans la 3e liasse du même carton.

[2] Après la mort de Jean-Abraham Lebreton, « coloriste », dont le père le tenait d'un acquéreur de biens nationaux.

[3] *Histoire du diocèse de Paris*, t. III, p. 423.

au premier plan, des légumes, des espaliers, de maigres verdures, l'ombre du clocher et du cimetière, la nudité et la mélancolie d'un jardin de curé; au loin, par-dessus les toits du village, la plaine, les coteaux opposés, surmontés de nombreux moulins, et, tout à gauche, une échappée vers ce Paris qu'on veut oublier, car on serait heureux

Ici, dans un vallon, bornant tous *ses* désirs.

Une voix secrète ne murmurait-elle pas déjà :

O fortuné séjour ! ô champs aimés des cieux !...

Cette veine de beaux vers aurait pu sourdre à Saint-Prix mieux qu'à Hautile, vingt ans plus tard [1].

Cependant le couple ne fait que passer, et l'image aussitôt s'évanouit. Brossette ne laisse pas le temps d'y rêver : « Mlle de Bertouville, nous a-t-il dit, était nièce d'un chanoine de la Sainte-Chapelle, qui possédait le prieuré simple de Saint-Paterne au diocèse de Beauvais. » Et, poussant tout de suite au delà, l'historien ajoute : « Le bénéfice, qui rapportait huit cents livres, vaqua par mort du chanoine, et, sur le conseil de la nièce, qui présumait que l'évêque de Beauvais, collateur du prieuré, ne songerait pas de sitôt à le remplir, M. Despréaux s'en fit pourvoir en cour de Rome. »

La séparation est faite, pour une cause inconnue, mais de bon accord, semble-t-il, et, si l'on peut dire, de bonne

---

[1] Épître VI, vers 23, 39 et suiv.

O fortuné séjour ! ô champs aimés des cieux !
Que pour jamais, foulant vos prés délicieux,
Ne puis-je ici fixer ma course vagabonde,
Et, connu de vous seuls, oublier tout le monde !

Racine n'a rien mis de plus harmonieux dans la bouche des compagnes d'Esther; mais c'est un accès de tendresse poétique isolé dans Boileau.

amitié. Amitié durable et efficace; il y a quelque chose de maternel et d'adroit dans le soin que Mlle de Bertouville eut de son ancien compagnon du prieuré. Son oncle mort, voilà des prébendes vacantes ; vite, il faut doter le jeune homme de la meilleure. Elle connaît un détour de la procédure canonique ; en passant par Rome, on arrivera plus tôt que l'évêque de Beauvais, et on soufflera, — c'est le mot, — le bénéfice au collateur. Ainsi fut fait et Nicolas, qui n'était pas grand clerc, se réveilla, un jour, prieur de Saint-Paterne.

A-t-on remarqué que ce prieuré rapportait huit cents livres ? Celui de Saint-Prix n'en produisait que cinq cent cinquante[1]. La fine conseillère visa le premier; mais supposez au contraire Saint-Paterne le moins riche : Boileau, n'en doutez pas, eût été prieur de Saint-Prix. Notre église a manqué cet honneur, comme une jeune fille un beau mariage, faute d'argent. Elle eut à la place Antoine Colombel, curé de Saint-Germain-l'Auxerrois.

Pourquoi Boileau n'aurait-il pas cumulé, comme son prédécesseur ? Si l'on se fût avisé de poser cette question à lui-même, il y a fort à parier qu'on se serait attiré quelque boutade dans le genre de celle qu'il lança à certain amateur de prébendes, et que Brossette lui rappelait en ces termes : « Vous dîtes, un jour, à cet abbé, — possesseur d'un abbaye et de plusieurs prieurés : — « Qu'est devenu ce « temps de candeur et d'innocence, Monsieur l'abbé, où « vous trouviez la multiplicité des bénéfices si dangereuse? « — Ah! Monsieur, vous répondit-il, si vous saviez que cela « est bon pour vivre ! — Je ne doute pas, lui répliquâtes-« vous, que cela ne soit bon pour vivre ; mais pour mou-

---

[1] *Mémoires des intendants sur l'état des généralités...* t. Ier, *Mémoire sur la généralité de Paris*, publié par A. M. de Boislisle, p. 32. — Lebeuf, t. III, p. 425, trouve cette appréciation exagérée.

« rir, monsieur l'abbé, pour mourir ! » Je voudrais bien, continue Brossette, savoir la vérité de ce fait, le nom de cet abbé... » Boileau, qui d'ordinaire ne refusait pas de s'expliquer avec son commentateur sur les moindres vétilles, ne répondit pas cette fois à sa question. Il se tut, on peut croire, pour ne pas toucher du même trait la mémoire d'un ami : l'ancien abbé d'Épernay, prieur de Saint-Paterne et de Saint-Prix[1].

Certes, on doit avoir toute confiance en Brossette, car l'épreuve est faite de sa véracité ; cela n'empêche pas qu'il ne faille prendre pied autant qu'on le peut sur le terrain de l'histoire. Essayons donc de retrouver la trace authentique de Boileau prieur de Saint-Paterne. On désignait sous ce vocable un prieuré dépendant de l'abbaye de Saint-Symphorien de Beauvais[2] et situé à Pontpoint, — Pontpoint dans le Valois, comme on disait jadis ; village du canton de Pont-Sainte-Maxence, selon la géographie administrative moderne. — Aucun titre du XVIIe siècle concernant ce prieuré ne subsiste malheureusement aux archives de Beauvais[3] ; mais le pouillé du diocèse a ceci de fort curieux : « Procédures de M. Thomas Goguet, receveur des décimes du diocèse de Beauvais, tendant à ce qu'il lui soit permis de saisir les revenus du prieuré de Saint-Paterne sur Me Nicolas Boileau, nouveau prieur, pour arrérages dus par Me Claude Violart[4], son prédécesseur, du 22 décembre 1662 ; à laquelle saisie ledit Boileau s'oppose, prétendant que ledit receveur n'a fait

---

[1] Auguste Laverdet, *Correspondance entre Boileau-Despréaux et Brossette*. Paris, 1858, p. 36.

[2] Une abbaye dont le célèbre abbé de Rancé eut la commende vers le même temps ; il la résigna en faveur de son précepteur Jean Faviers, l'année qui précéda l'investiture de Boileau. (*Gallia christiana*, t. IX, col. 812.)

[3] *Inventaire sommaire*, t. Ier de la série H, p. 475 et 476.

[4] Le pouillé porte, à la vérité : « Claude Viellart » ; mais on m'accordera que l'inexactitude se corrige d'elle-même, après ce qui a été dit.

ses diligences pour se faire payer ci devant, à laquelle (*sic*) il est tenu par l'ordonnance d'Henri IV du 20 mars 1599, art. 16, qui porte que le receveur ne pourra faire aucune demande au nouveau successeur qu'en faisant apparoir de diligence. » Donc ce point d'histoire est aujourd'hui éclairci et documenté : Boileau était prieur de Saint-Paterne en 1662, l'année de la mort de Claude Violart.

On a vu avant lui un avocat au parlement, Guillaume Dompoint, prieur de Saint-Prix ; des laïques possédaient ainsi parfois des bénéfices ; mais on en pouvait avoir des scrupules, et il en vint à Boileau, après un assez long temps. Son biographe les conte ainsi : « Il en jouit (du prieuré) pendant huit ans, sans prendre l'habit ecclésiastique, et sans trop se mettre en peine de faire un bon usage du revenu. M. le premier président de Lamoignon, s'entretenant un jour avec M. Despréaux, lui fit comprendre qu'en se conduisant de la sorte, il ne pouvait pas garder ce bénéfice en sûreté de conscience. M. Despréaux le reconnut : il fit sa démission entre les mains de l'évêque de Beauvais. Il fit plus : il supputa ce qu'il en avait retiré depuis le temps qu'il en jouissait, et cette somme, qui montait à six mille livres, fut employée à faire la dot de Mlle de Bertouville... Cette aimable et vertueuse fille se fit religieuse dans un couvent du faubourg Saint-Germain. » Singulier jeu de la destinée que cette alternance de la vie cléricale des deux amis. Boileau, à la vérité, n'en fut pas gêné, même pour médire ; mais Marie Poncher s'y ensevelit, et le voile l'a pour jamais dérobée à la curiosité des historiens.

Louis Racine et de Boze ont raconté de même la résignation du prieuré ; mais Brossette seul parle de l'affectation des revenus à la nièce du chanoine, les autres veulent que cet argent ait servi à différentes œuvres de piété, « dont la principale fut le soulagement des pauvres du

lieu ». Maintenons à Boileau le mérite de l'idée la plus délicate; cette conclusion est préférable, non à cause de son agrément, mais parce qu'elle a une origine plus sûre et plus de vraisemblance. Brossette a eu, sur la vie de son ami, des confidences sincères, qu'il a rapportées avec exactitude. Les commentateurs, toujours fertiles en critiques à l'égard de leurs devanciers, l'ont combattu en d'autres points, mais reconnu impeccable sur ce terrain[1]. Or, le fait dont il s'agit a sa source évidente dans ces épanchements après lesquels le satirique disait à son futur éditeur : « Vous saurez bientôt votre Boileau mieux que moi-même. »

D'ailleurs, à bien considérer les choses, Despréaux avait un devoir à remplir envers son ingénieuse protectrice. L'idée de briguer le prieuré était d'elle, le prieuré venait de son oncle, et souvent on obtenait de gratifier un neveu d'un bénéfice. L'adresse de Mlle de Bertouville fit que Boileau eut tout l'avantage de la parenté : elle le dota véritablement. Plus tard, il lui rendit la pareille, mû par la reconnaissance, non moins que par un tendre ressouvenir du passé.

Faut-il ajouter que j'ai raisonné avec les idées du temps, considérant les fruits d'un prieuré comme ceux d'une ferme ? Plus d'un siècle se passera avant que l'opinion, mieux instruite de leur antique destination, ne réclame avec justice et avec force le droit primordial des « pauvres du lieu ».

---

[1] *Œuvres*, édit. Berriat-Saint-Prix, t. I, p. lxx, clxx; t. III, p. 466.

IV

Cette histoire a un épilogue, épilogue en vers, comme il sied à un poète. C'est Brossette encore qui nous le fait connaître : « Quelque temps après, dit-il, se promenant seul au Jardin du roi, Boileau se rappela les doux moments qu'il avait passés autrefois avec elle à la campagne (avec Marie Poncher, à Saint-Prix). Il fit alors ces vers, qui furent mis en musique par le fameux Lambert, en 1671, et que le roi prenait plaisir à se faire chanter, de temps en temps, par l'illustre Mlle de Leuffroy :

Voici les lieux charmants où mon âme ravie
Passait à contempler Silvie
Ces tranquilles moments si doucement perdus.
Que je l'aimais alors ! Que je la trouvais belle !
Mon cœur, vous soupirez au nom de l'infidèle :
Avez-vous oublié que vous ne l'aimez plus ?

C'est ici que, souvent, errant dans les prairies,
Ma main, des fleurs les plus chéries,
Lui faisait des présents si tendrement reçus.
Que je l'aimais alors ! Que je la trouvais belle !
Mon cœur, vous soupirez au nom de l'infidèle :
Avez-vous oublié que vous ne l'aimez plus ?

Louis Racine a parlé de cette romance comme faite « pour une Iris en l'air ». Le XVIIIe siècle, peu tendre au poète, l'a vertement critiquée : d'Alembert sourit de « deux vers d'amour que Boileau a eu le malheur de faire », Marmontel prend à ce propos le ton et les paroles du *Misanthrope :*

Ce n'est que jeux d'esprit, affectation pure.

C'est dire de grands mots à propos d'une petite chose, d'un lieu commun sobrement et aimablement traité : l'éternel combat de la raison et du sentiment, l'une résolue à se retremper dans l'oubli, l'autre se laissant amollir aux langueurs du souvenir. Mais toute défense est superflue; de notre part aussi, n'est-ce pas trop de paroles pour « deux vers d'amour », et une cause dès longtemps gagnée ?

La postérité n'a pas cessé d'avoir le même goût que Louis XIV. « Vers à mettre en chant », avait dit Boileau : jamais souhait ne fut mieux rempli. A chaque génération, depuis Lambert jusqu'à Victor Massé et à M. Weckerlin, un musicien a pris pour thème ces paroles. Tel qui en a oublié l'auteur les retrouve chantantes au fond de sa mémoire.

Le grand siècle a célébré bien des Silvies ; celle-ci les a effacées toutes. Je n'en excepterai pas même l'héroïne de Théophile, une très noble dame pourtant, la duchesse de Montmorency. Alors, Chantilly s'appelait *la Maison de Silvie*, et, depuis, est demeuré fidèle à son souvenir [1], tandis que le rayon poétique se détournait pour aller vers l'obscur prieuré de Saint-Prix.

Rares sont ceux qui redisent, en l'honneur de l'amie de Sarasin, un refrain qui fut célèbre quelques années plus tard, ayant eu l'heur de plaire à Mme de Sévigné et à Boileau lui-même [2] :

> ... Je n'ai qu'un filet de voix
> Et ne chante que pour Silvie

---

[1] Théophile de Viau, plus connu sous le nom de Théophile (1590-1626), condamné au bannissement « pour crime de lèse-majesté divine et humaine », — il était satirique, licencieux et suspect d'attachement au calvinisme, — se retira à Chantilly, chez le duc de Montmorency, son protecteur, et y composa, en l'honneur de la duchesse, une série de neuf odes, avec le titre de *la Maison de Silvie*.
Il a reçu de Boileau ce coup de griffe :

> *A Malherbe, à Racine préférer Théophile,*
> *Et le clinquant du Tasse à tout l'or de Virgile.*

[2] Sarasin (1603-1654) était lu et goûté de Mme de Sévigné, qui, dans une

Parmi les imitateurs du siècle suivant, en nombre si grand, et où l'on compte Rousseau[1], point original en ce genre, Florian[2] seul, grâce à la musique de Martini, a su donner quelque vie à une figure nouvelle. Il a soupiré dans *Plaisir d'amour :*

J'ai tout quitté pour l'ingrate Silvie...

En France, disaient nos pères, tout finit par des chansons; ils oubliaient les romances.

On a critiqué de plusieurs manières celle qui nous tient au cœur, raillé les vers, — cela est dit, — raillé l'amour; j'ai regret d'avoir à en parler. Il y a une vieille objection tenace, qui s'exprime en deux mots, avec une réticence et un sourire : « Boileau amoureux ! » Il est malaisé d'y répondre efficacement, pour cette raison entre autres que certains estiment la légende à l'égal de l'histoire, et ne veulent pas renoncer à un préjugé où se plaît l'imagination ou l'esprit, fût-ce l'esprit gaulois. Légende assurément un récit graveleux, publié pour la première fois un siècle après le fait invraisemblable sur lequel il se fonde[3]. Conçoit-on que, de son vivant, le satirique, en butte à tant de colères pour avoir appelé un chat un chat, n'ait pas été criblé de traits faciles et cruels ? Une épigramme de Pradon aurait dû donner le branle; elle fut sans portée et sans écho.

Notre dessein n'est pas de reprendre, en ces lignes

---

lettre du 8 mai 1676, cite ces deux vers, empruntés à une ode au duc d'Enghien. Boileau associait parfois le nom de Sarasin à celui de Voiture, et même à celui de La Fontaine; il aimait aussi les deux mêmes vers.

[1] Voir *Élite des poésies fugitives*, t. I, p. 45 : *L'Allée de Silvie.*

[2] Florian (1755-1794).

[3] M. Brunetière en juge de la sorte, dans sa petite édition des *Œuvres poétiques de Boileau*. Paris, Hachette, 1893, p. 11, 3e note. — Édition Berriat-Saint-Prix, t. I, p. xxiij. — Édition Daunou, t. I, p. LIII.

rapides, toute une discussion connue ; une seule observation convient encore, parce qu'elle naît de l'épisode même. Sur tous les points, la matière que nous avons empruntée à Brossette s'est trouvée d'une exactitude absolue; aurait-il failli sur le principal, et donné dans l'absurde avec cette audace ou cette candeur ? Quelle prompte et vive riposte ! Le commentaire n'eût point passé d'une édition à l'autre, sous le coup de l'ironie contemporaine. Voici donc une raison nouvelle, et presque suffisante, de croire que Boileau ne fut étranger à rien de ce qui est humain : Brossette l'a dit.

On ne veut pas, pour cela,

> Peindre Caton galant et Brutus dameret,

ni mettre l'auteur de la dixième satire aux pieds des belles. Non, il ne s'agit que d'un trait de jeunesse, qui s'ajoute à son histoire, sans changer l'idée qu'on a de ses mœurs; Boileau, un jour attendri, n'est pas un Boileau tendre. Cette vie réputée sans printemps a été traversée d'un rayon; c'est toute la nouveauté. Le poète fut attiré vers notre coteau par un regard de femme. « Voici les lieux charmants » : Saint-Prix. Je le répète, et mon vœu serait qu'on s'en souvînt. L'aimable village discret n'a pas jusqu'ici réclamé la gloire de cet hommage; même, il avait oublié, à le garder si longtemps, le secret de Boileau et de Mlle de Bertouville. Je lui rends Silvie, ou du moins ce que j'ai aperçu de cette figure attrayante, si tôt évanouie [1].

---

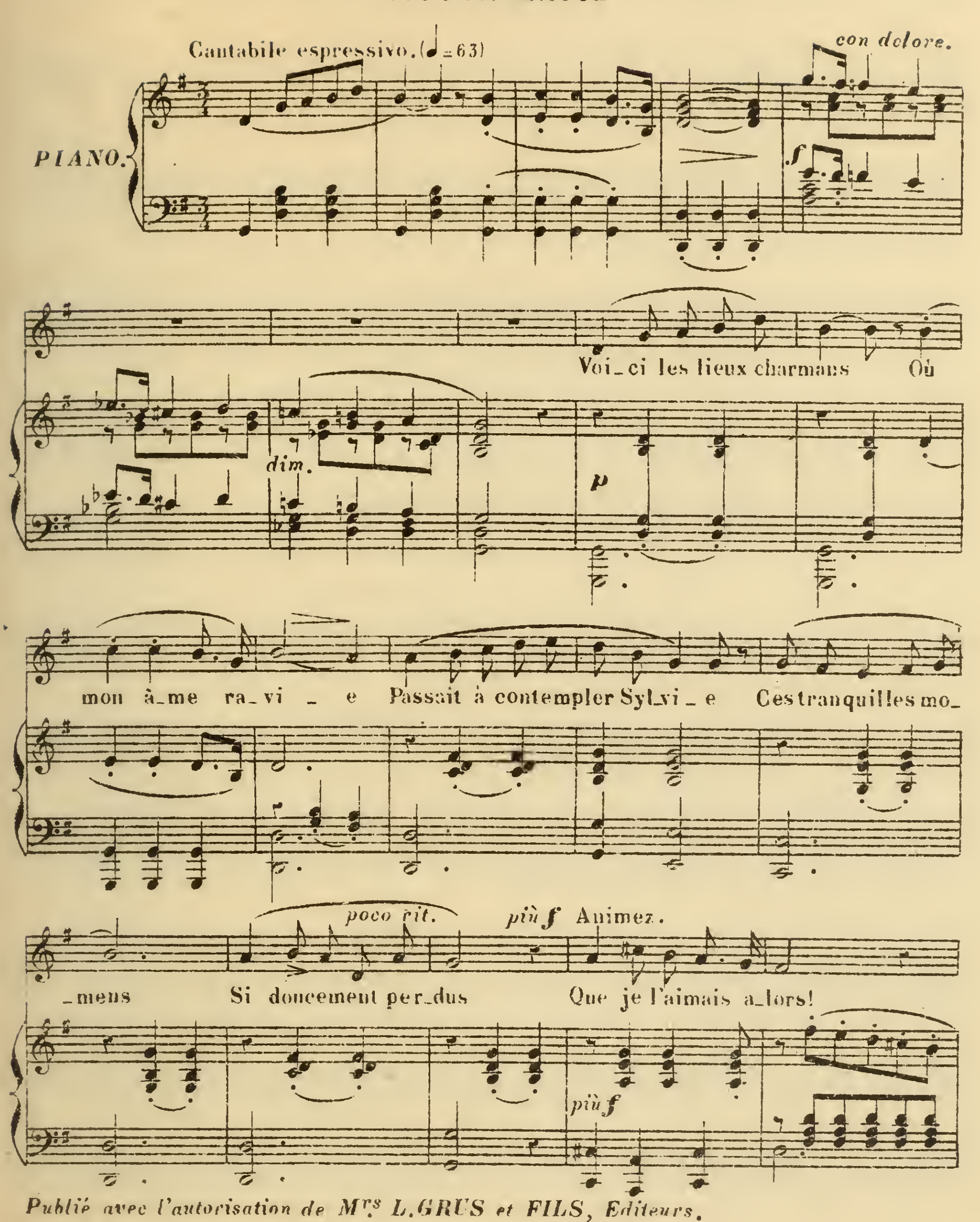
[1] J'ai vainement cherché, à la Bibliothèque nationale, aux bibliothèques du Conservatoire, de l'Opéra et de l'Arsenal, la musique que Brossette dit avoir été faite par Lambert, pour les vers de Boileau. Je donne ci-après un couplet de chacune des mélodies de Victor Massé et de M. Weckerlin.


Universitas
BIBLIOTHECA
Ottaviensis

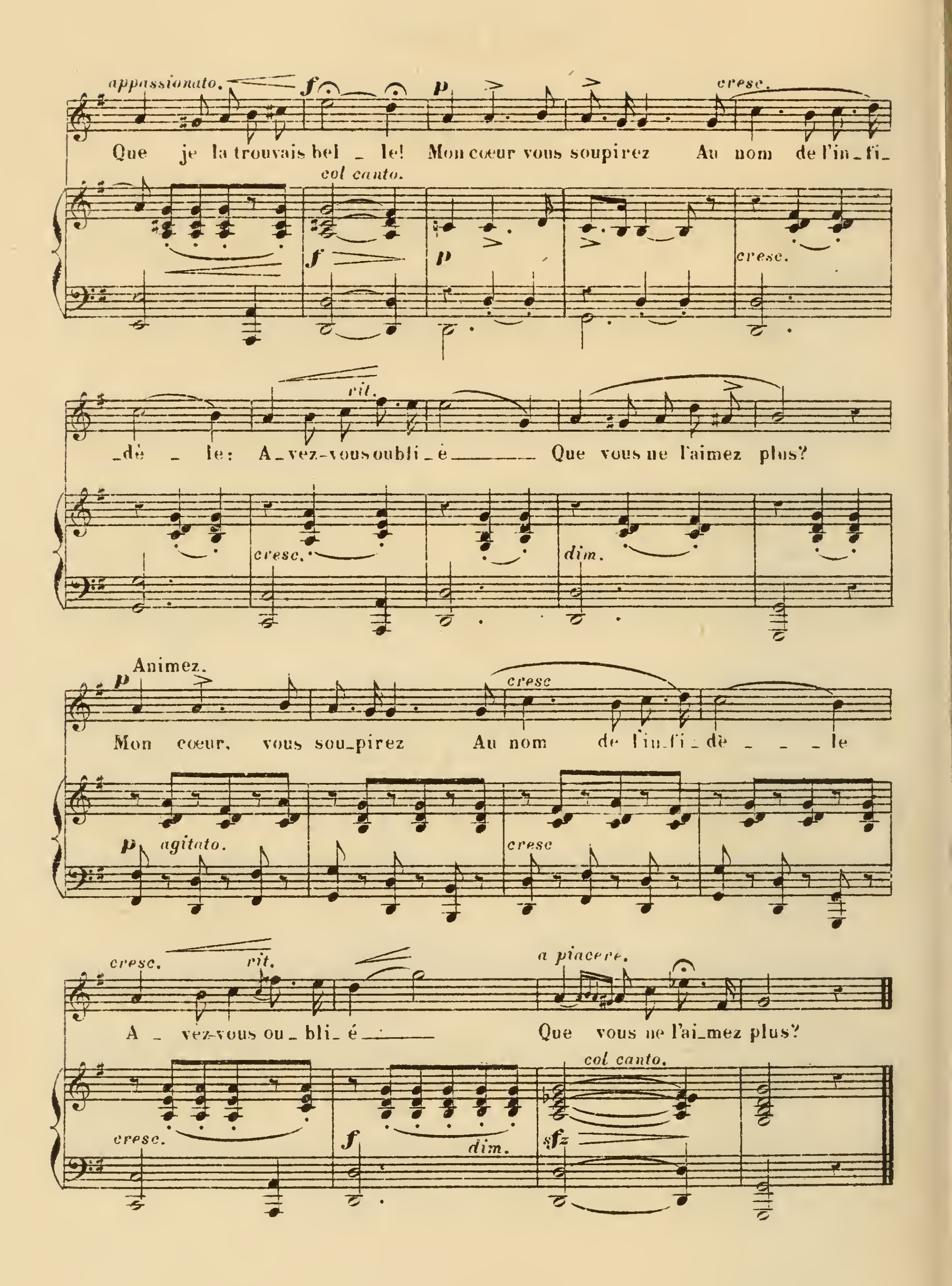
SOUVENIRS

MUSIQUE DE

VICTOR MASSÉ

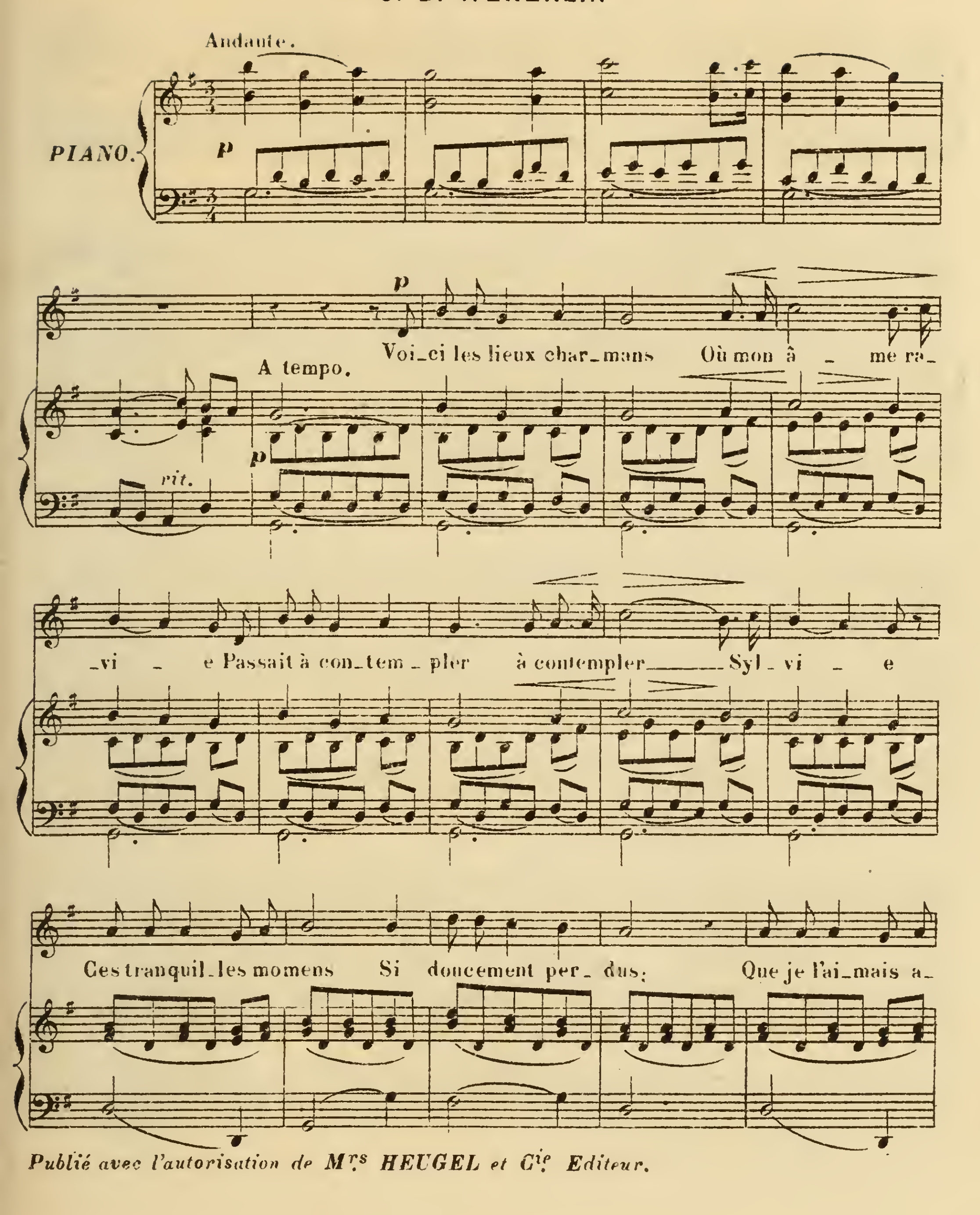


Publié avec l'autorisation de Mrs L. GRUS et FILS, Editeurs.

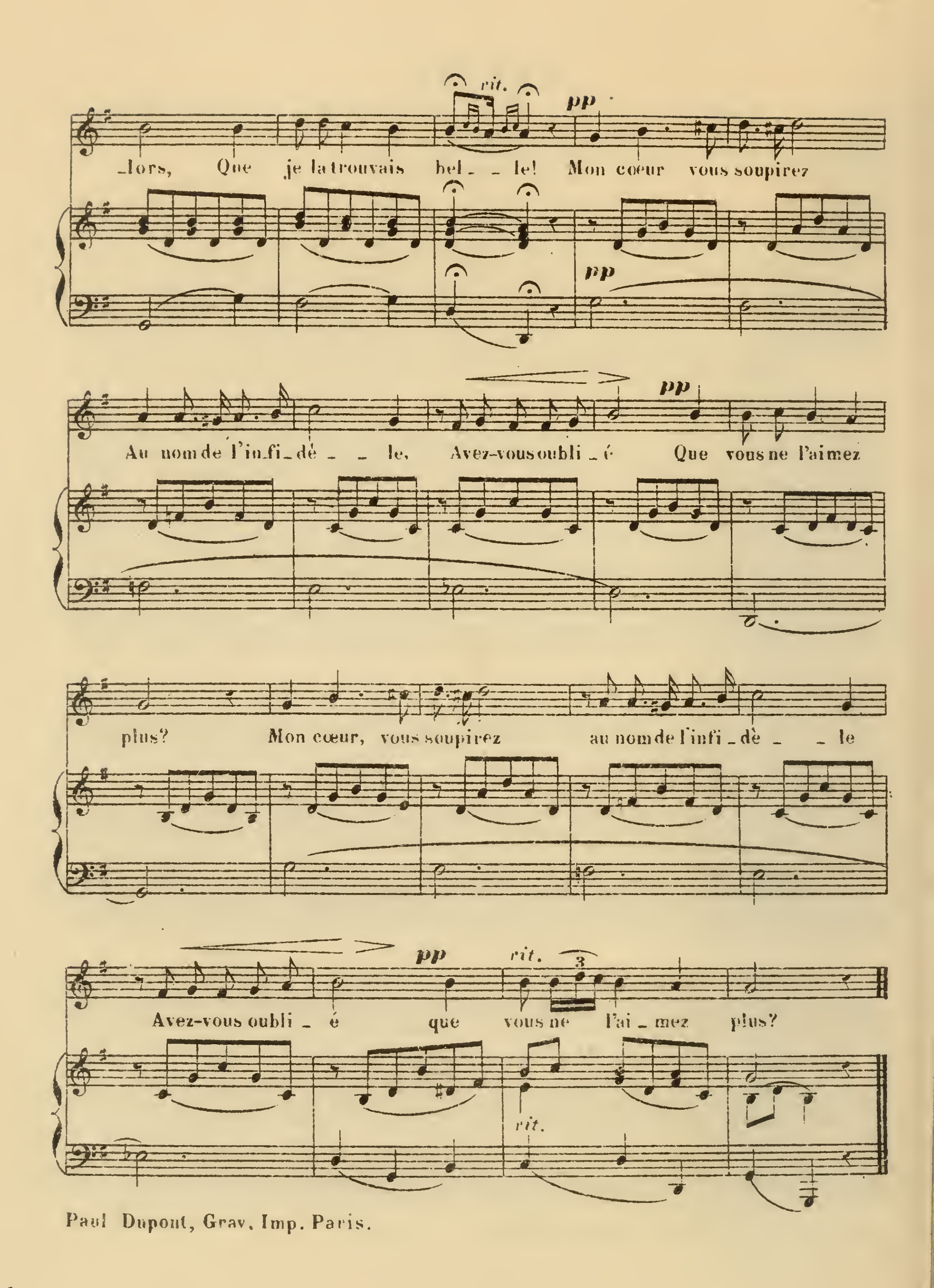

appassionato.
Que je la trouvais bel - le! Mon cœur vous soupirez Au nom de l'in-fi-
col canto.
cresc.
rit.
-dè - le: A-vez-vous oubli-é Que vous ne l'aimez plus?
cresc.
dim.
Animez.
cresc
Mon cœur, vous sou-pirez Au nom de l'in-fi-dè - - - le
agitato.
cresc
cresc.
rit.
a piacere.
A - vez-vous ou-bli-é Que vous ne l'ai-mez plus?
col canto.
cresc.
dim.

SYLVIE

MUSIQUE DE
J. B. WEKERLIN

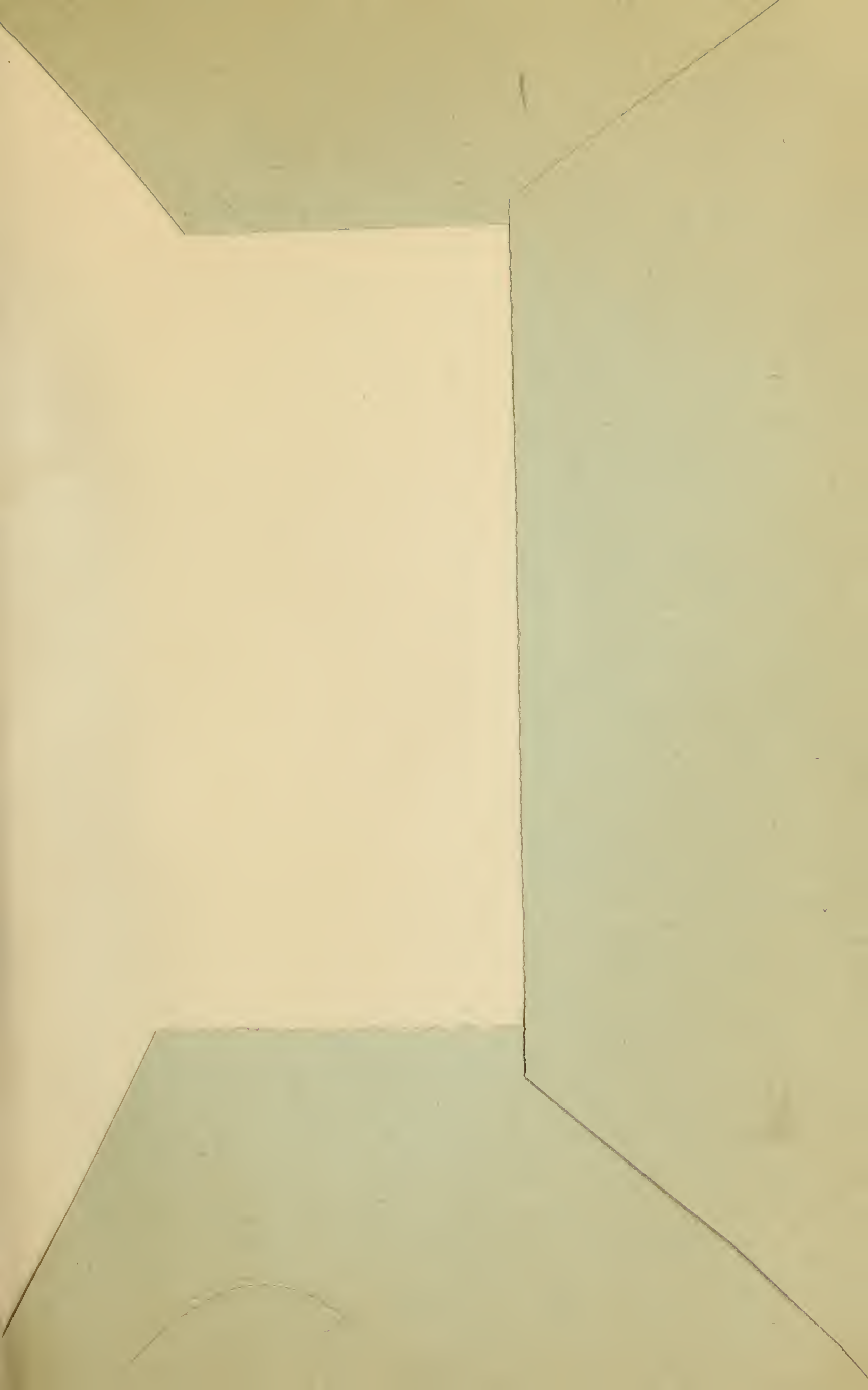


Publié avec l'autorisation de Mrs HEUGEL et Cie Editeur.



Paul Dupont, Grav, Imp. Paris.

ÉVREUX, IMPRIMERIE DE CHARLES HÉRISSEY



NOTES SUR MON VILLAGE

L'ÉCOLE ET LA POPULATION DE SAINT-PRIX DEPUIS 1668. — (1879.)

LA FIN DE L'ANCIEN RÉGIME A SAINT-PRIX. — I. *La Seigneurie*. — (1881.)

LE NATURALISTE BOSC ET LES GIRONDINS A SAINT-PRIX. — (1882.)

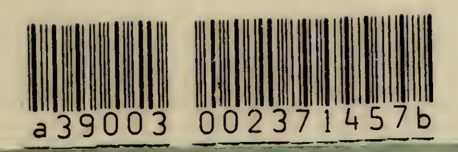
LE CHATEAU DE LEUMONT, d'après les « Mémoires inédits de J.-N. Dufort ». — (1884.)

LE FIEF DE MAUBUISSON ET LE CHATEAU DE LA TERRASSE. — (1888.)

SYNDICS ET MUNICIPALITÉS A LA FIN DE L'ANCIEN RÉGIME. — (1891.)

LES CAHIERS DE SAINT-PRIX ET DE LA SUBDÉLÉGATION D'ENGHIEN. — (1892.)

ÉVREUX, IMPRIMERIE DE CHARLES HÉRISSEY



CE PQ 1722
.R49 1894
C00 REY, AUGUSTE BOILEAU ET
ACC# 1388044